



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

CEP/AC.13/2004/7  
7 septembre 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Deuxième réunion régionale sur l'éducation  
au développement durable  
Rome, 15 et 16 juillet 2004

**RAPPORT DE LA RÉUNION**

1. La deuxième réunion régionale sur l'éducation au développement durable s'est tenue les 15 (après-midi) et 16 juillet 2004 à Rome.
2. Ont participé à la réunion des représentants des pays suivants: Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Bélarus, Belgique, Croatie, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, France, Géorgie, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Kirghizistan, Lituanie, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turkménistan, Turquie et Ukraine.
3. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées à la réunion: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
4. L'organisation intergouvernementale ci-après était représentée: Conseil de l'Europe.
5. Le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale (CRE-CEE) et le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale (CAREC) étaient représentés, de même que les organisations non gouvernementales ci-après: Eco-Forum européen et Union mondiale pour la nature (UICN).

## **I. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

6. La réunion a été ouverte par M. Paolo Soprano, Directeur au Ministère italien de l'environnement et de l'aménagement du territoire, qui a prononcé une allocution de bienvenue. Il s'est félicité de ce que la réunion rassemblait des représentants des deux secteurs – environnement et éducation – mais aussi d'organisations internationales, notamment de l'UNESCO, et d'organisations non gouvernementales. Il a en particulier souhaité la bienvenue au représentant du Bureau de l'UNESCO à Bangkok, venu assister à la réunion pour tirer des enseignements de l'expérience de la CEE.

7. Les participants se sont vu présenter les activités touchant à l'éducation à l'environnement et à l'éducation au développement durable menées à l'échelle nationale et internationale sous la houlette du Ministère italien de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Ils ont aussi appris qu'en 2005, l'Italie accueillerait le troisième Congrès mondial d'éducation environnementale.

8. L'Équipe spéciale a adopté son ordre du jour (CEP/AC.13/2004/6).

## **II. PROJET DE STRATÉGIE DE LA CEE POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

9. Le Président, M. Jon Kahn (Suède), a fait des remarques liminaires. Il a signalé que le groupe de rédaction s'était réuni à quatre reprises et qu'il avait rédigé un projet de stratégie (CEP/AC.13/2004/8) tenant compte des observations formulées par les États membres et les parties prenantes, notamment les centres régionaux pour l'environnement, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales. La stratégie avait vocation à être un cadre souple et sa mise en œuvre pourrait être adaptée en fonction des priorités de chaque pays et des besoins spécifiques et des circonstances qui lui sont propres. C'est pourquoi le document se faisait l'écho des principales considérations exprimées par les États membres et les parties prenantes et s'appuyait sur un consensus général.

10. Le projet de stratégie a été bien accueilli et l'Équipe spéciale a relevé que le document avait été considérablement amélioré.

11. L'Équipe spéciale a examiné, modifié et approuvé la stratégie à soumettre au Comité des politiques de l'environnement à sa onzième session (octobre 2004) pour observations et adoption. Il a été convenu que ce document, tel qu'il avait été modifié, serait repris par le Président qui y mettrait la dernière main avec l'assistance du secrétariat.

12. La représentante de l'UNESCO s'est dite sensible au travail sur l'éducation au développement durable mené dans la région de la CEE et a souligné que les dispositions de la stratégie étaient une véritable source d'inspiration. Elle a confirmé que le document constituait une base solide pour la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable<sup>1</sup>. Elle était aussi une contribution au cadre du projet de programme d'application pour

---

<sup>1</sup> La Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2015) a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-septième session (décembre 2002).

la Décennie élaboré par l'UNESCO; elle était conforme à ce cadre et devait être utilisée comme pierre angulaire des activités de la Décennie à l'échelle régionale.

13. Le groupe de rédaction avait aussi établi deux documents d'information: l'un portant sur les processus internationaux passés et en cours en matière d'éducation au développement durable (CEP/AC.13/2004/8/Add.1) et l'autre visant à clarifier certains termes utilisés dans la stratégie (CEP/AC.13/2004/8/Add.2). Ces documents n'ont pas été examinés et ne seront pas révisés. Ils sont soumis pour information seulement.

14. Les représentants russophones ont émis des critiques à l'égard de la traduction russe de la stratégie. Pour remédier aux insuffisances du texte, ils ont réuni un comité de rédaction et recommandé les changements à intégrer à la version définitive.

### **III. ASPECTS PRATIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE**

15. L'Équipe spéciale, qui a débattu des aspects pratiques de la mise en œuvre de la stratégie dans la région, en se fondant sur un document de synthèse établi par le secrétariat (CEP/AC.13/2004/9), a conclu qu'une communication efficace, la mise en commun des informations et des bonnes pratiques, la sensibilisation du grand public et le renforcement des capacités étaient d'une importance primordiale pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie. Pour commencer, suite à la décision prise à la première réunion de l'Équipe spéciale, la délégation italienne a encouragé les représentants à communiquer au secrétariat des renseignements sur les expériences régionales en matière d'éducation au développement durable, qui puissent être publiés sur le site Web de la CEE.

16. La représentante de l'UNESCO a souligné que la CEE comptait parmi les pionniers du processus d'éducation au développement durable et qu'elle pourrait servir d'exemple à d'autres régions. Puisque la stratégie avait été mise au point au terme d'un processus participatif associant gouvernements et parties prenantes diverses, il était extrêmement important de tirer les leçons de cette expérience particulière.

17. La représentante était aussi d'avis que le succès de la mise en œuvre de la stratégie dépendrait en grande partie de la façon dont celle-ci serait présentée dans la région et sur la scène mondiale. Première étape concrète: les représentants devraient porter la stratégie à la connaissance de leurs commissions nationales de l'UNESCO. Les députés parlementaires devaient eux aussi être mis au fait du processus.

18. L'Équipe spéciale a examiné la proposition portant sur une réunion conjointe de haut niveau des Ministères de l'environnement et de l'éducation ou d'organes d'État équivalents chargés de l'éducation dans les États membres de la CEE, qui pourrait se tenir en 2005 pour adopter la stratégie. Les débats se sont appuyés sur une note établie par le secrétariat. Une fois que le Comité des politiques de l'environnement aura adopté la stratégie, il souhaitera peut-être la soumettre pour adoption à une réunion conjointe de haut niveau. En coordination avec l'UNESCO, cette réunion lancerait officiellement la Décennie dans la région de la CEE. La proposition de tenir une telle réunion a rallié un large consensus. L'Équipe spéciale a aussi accepté la date, les candidatures aux postes de membres du bureau et l'ordre du jour de la réunion qui avaient été proposés.

19. La représentante de l'UNESCO a annoncé aux participants la tenue, le 20 juillet 2004, d'une réunion du Groupe de haut niveau pour la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable. Ce groupe devrait donner à l'UNESCO des indications quant au projet de programme d'application international, à la Décennie et aux activités de lancement qui y sont associées.

20. Les représentants ont aussi donné des informations sur la façon dont l'éducation à l'environnement durable était mise en œuvre dans la région. Ils ont partagé leurs expériences et leurs bonnes pratiques. Parmi les exemples réussis de coopération sous-régionale ont été cités le processus intergouvernemental pour l'éducation environnementale en Asie centrale, le volet du Programme Baltique 21 relatif à l'éducation au développement durable et le processus sous-régional méditerranéen sur l'éducation environnementale et l'éducation au développement durable.

21. L'organisation Eco-Forum européen a informé les représentants des résultats d'une étude menée sur les priorités et les besoins de l'éducation au développement durable en Bulgarie, en Fédération de Russie et au Royaume-Uni. Cette étude avait été parrainée par le Département pour l'environnement, l'alimentation et les affaires rurales du Royaume-Uni. Eco-Forum européen a également présenté une proposition de projet tendant à étudier les pratiques effectives et leurs implications en termes de politique générale dans la région de la CEE.

22. La délégation suédoise a fourni des renseignements sur les résultats de la consultation internationale concernant l'éducation au développement durable organisée sur le thème «Apprendre à changer notre monde» tenue à Göteborg (Suède) du 4 au 7 mai 2004. La délégation grecque a informé l'Équipe spéciale qu'une manifestation parallèle consacrée à l'éducation au développement durable avait été organisée par son gouvernement en coopération avec le Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable, l'UNESCO et la CEE, à l'occasion de la douzième session de la Commission du développement durable, à New York, le 28 avril 2004. Le représentant de l'UICN a fait savoir que son Congrès mondial de la nature se tiendrait à Bangkok du 17 au 25 novembre 2004 et qu'il traiterait entre autres questions de l'éducation au développement durable.

-----